

# ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

Code ROME K1301  
Code NSF 332

Vers un diplôme reconnu au niveau national

Fondation Edith Seltzer

Secretariat IFSS  
Institut de Formation  
Sanitaire et Sociale

04 92 25 31 31

ifss@fondationseltzer.fr

## Public

Tous publics ayant satisfait aux épreuves de sélection, en formation initiale, continue et réadaptation professionnelle.

## Niveau de connaissances préalables requis

- ◆ Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation mais les candidats doivent satisfaire aux épreuves d'admission à l'entrée en formation d'Accompagnant éducatif et social. Ces épreuves comprennent une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission. Ces épreuves sont organisées et validées par l'établissement.
- ◆ Posséder des capacités d'adaptation, d'analyse, de remise en question, d'organisation et de travail en équipe.
- ◆ Faire preuve d'équilibre émotionnel et de disponibilité, avoir le sens du travail relationnel, de l'accompagnement.
- ◆ Mettre en œuvre des capacités d'écoute, de tolérance, de respect et de discrétion. Etre physiquement en capacité d'exécuter les missions d'accompagnement quotidien.
- ◆ Des dispenses et allègements de domaines de formation sont possibles en fonction du diplôme initial (selon : Arrêté du 31/01/2016 relatif à la formation conduisant au DEAES (art 10, 11, 12) - Instruction de la DGCS du 17/07/2017 (annexes III, IV, VI) - Tableau des dispenses et allègements issu de la déclaration préalable du Pôle Formation (nous contacter)).

## Objectifs

Acquérir la qualification d'Accompagnant éducatif et social pour développer les compétences professionnelles suivantes :

- ◆ Identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel
- ◆ Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention
- ◆ Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne
- ◆ Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne, les activités ordinaires et la gestion de son quotidien
- ◆ Accompagner la personne dans les activités d'apprentissage pour maintenir ou développer ses capacités
- ◆ Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco responsabilité
- ◆ Communiquer sur son intervention dans son environnement institutionnel et professionnel
- ◆ Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle pour rendre plus efficient l'accompagnement de la personne
- ◆ Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement
- ◆ Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne
- ◆ Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface
- ◆ Accompagner la personne, dans la mise en œuvre des activités collectives, en suscitant sa participation
- ◆ Accompagner la personne dans son affirmation et son épanouissement

Ces compétences seront spécifiques en fonction de la spécialité choisie et du lieu d'exercice (domicile, structure collective ou auprès d'enfants en situation de handicap).

## Programme

La formation théorique se compose d'un socle commun de 378 heures et de trois spécialités de 147 heures chacune qui se déclinent en fonction des lieux d'exercice mais aussi du public accompagné :

- ◆ Accompagnement de la vie en structure collective (EHPAD, FAM, MAS...)
- ◆ Accompagnement de la vie à domicile (au domicile, SAAD...)
- ◆ Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire (dans les structures d'accueil de la petite enfance, les établissements d'enseignement, de formation, d'apprentissage)

Le choix de la spécialité se fait en début de formation qui débute par 14 heures de détermination de parcours. La formation contient également 7 heures de validation des acquis des compétences.

		Socle commun	Spécialités
DF1	Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale	126 heures	14 heures
DF2	Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité	98 heures	63 heures
DF3	Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés	63 heures	28 heures
DF4	Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne	70 heures	42 heures

La formation comprend également 840 heures de formation pratique en situation professionnelle.

## Moyens pédagogiques

- ◆ Accompagnement pédagogique individualisé, différenciation pédagogique (travail personnel, en autonomie, en groupe, séances collectives, recherche de terrain, évaluation continue...)
- ◆ Méthodes pédagogiques s'appuyant sur la pratique de l'alternance : acquisition de connaissances théoriques et pratiques en centre et mises en situation professionnelles sur les différents terrains de stage
- ◆ Apports d'intervenants professionnels du secteur (infirmier, travailleur social, responsable de secteur, ergothérapeute...) et des analyses de pratiques
- ◆ Concertation et collaboration entre les lieux de stage et l'équipe du centre constituent les points forts de la démarche

## Moyens techniques

- ◆ Salles de cours équipées d'un tableau blanc, ordinateur avec connexion internet, vidéoprojecteur, paper-board, d'un espace de travaux pratiques avec lits médicalisés, mannequins, matériel spécialisé, salle de soins reconstituée...
- ◆ Appartement pédagogique équipé de mannequins, matériel médical pour les mises en pratique
- ◆ Centre de ressources équipé de 9 ordinateurs avec accès internet, photocopieur, imprimante et scanner. Les stagiaires peuvent y consulter la documentation technique professionnelle et bénéficier d'un espace ressource emploi.

## Encadrement

- ◆ Formateurs titulaires du diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé ou du diplôme de Conseiller en Économie Sociale et Familiale ayant une expérience professionnelle de plus de 5 ans dans le secteur éducatif et du soin, de l'aide à domicile et du service aux personnes
- ◆ Coordinatrice pédagogique
- ◆ Directrice de l'Institut de Formation Sanitaire et Sociale

## Individualisation du parcours

- ◆ Adaptation des parcours partiels et possibilité d'équivalences et passerelles
- ◆ Possibilité de validation d'un certificat de spécialité complémentaire en fonction du diplôme initial
- ◆ Bilans et entretiens individuels avec l'équipe pédagogique
- ◆ Entretiens de suivi pédagogiques dans le cadre de la mise en place du contrat pédagogique

## Suivi de l'exécution de la formation

- ◆ Suivi de l'assiduité par un émargement par ½ journée
- ◆ Évaluations continues permettant d'accompagner la progression du stagiaire

## Évaluation de la formation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ Réussite aux épreuves de certification
- ◆ Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social délivré par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS)
- ◆ Questionnaire de satisfaction



Du 23 mars 2022 au 17 février 2023



**1 365 heures** : 525 heures en centre et 840 heures en entreprise (les durées en centre et en entreprise pourront être adaptées selon le calendrier annuel ou dans le cadre de l'individualisation du parcours du stagiaire)  
 - 35 heures par semaine  
 - lundi 9h à 12h et 13h à 17h, mardi - mercredi - jeudi 8h à 12h et 13h à 17h, vendredi 8h à 12h



**Cette formation est financée par la Région Provence Alpes Côte d'Azur, pour un public jeune ou adulte sans emploi.** Autres publics, nous consulter.



Institut de Formation Sanitaire et Sociale  
 Briançon

## Contact

Secrétariat IFSS Seltzer  
 04 92 25 31 31 - ifss@fondationseltzer.fr

Juillet 2021  
 Validité : 1 an